

FASSIO Lucas



DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE

PROCÈS VERBAL DE SOUTENANCE

NOM et Prénom :

FASSIO Lucas

Doctorat :

Histoire

Titre de la thèse :

Les survivant•e•s (Ganges, 1348-1368). Une communauté languedocienne d'après ses archives notariales

Ecole doctorale :

Histoire

Lieu de soutenance :

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Centre Panthéon, 12 place du Panthéon 75005, Paris.

Date et heure

11 juin 2025 à 14h00

Soutenance

 PUBLIQUE À HUIS-CLOS

Cotutelle de thèse :

 OUI NON

Thèse confidentielle :

 OUI NON Date de fin de confidentialité :

Thèse avec embargo :

 OUI NON Date de fin de l'embargo :Président du jury : BERNARDI Philiplps. (nom, prénom à préciser, date et signature)

Le jury prononce:

L'admission au grade de doctorat, sous réserve de finalisation du dépôt légal de la thèse (voir l'avis du jury sur la finalisation du dépôt légal de la thèse)

L'ajournement

Après avoir prononcé la décision d'admission, le président de jury invite le docteur à prêter serment :

"En présence de mes pairs.
Parvenu à l'issue de mon doctorat en 'Histoire', et ayant ainsi pratiqué, dans ma quête du savoir, l'exercice d'une recherche scientifique exigeante, en cultivant la rigueur intellectuelle, la réflexivité éthique et dans le respect des principes de l'intégrité scientifique, je m'engage, pour ce qui dépendra de moi, dans la suite de ma carrière professionnelle quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité, à maintenir une conduite intègre dans mon rapport au savoir, mes méthodes et mes résultats."

"In the presence of my peers.
With the completion of my doctorate in 'History', in my quest for knowledge, I have carried out demanding research, demonstrated intellectual rigour, ethical reflection, and respect for the principles of research integrity. As I pursue my professional career, whatever my chosen field, I pledge, to the greatest of my ability, to continue to maintain integrity in my relationship to knowledge, in my methods and in my results."

A l'issue de la soutenance Monsieur FASSIO Lucas a prêté serment: Oui Non

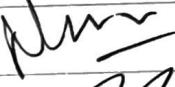
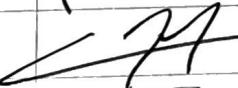
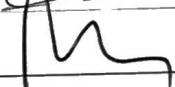
Direction de la thèse et, le cas échéant, co-encadrement du doctorant ou de la doctorante :

Civilité, Prénom, NOM	Rôle	Titre	Affiliation
M. Laurent FELLER	Directeur de thèse	PREM	UR : Laboratoire de Médiévistique occidentale de Paris Etab. : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
M. John DRENDEL	Codirecteur de thèse	Associate professor	UR : Employeur : Université du Québec à Montréal (UQAM)

Pour être valides, les documents de soutenance ne doivent pas être modifiés.

Membres du jury :

Les membres du jury attestent avoir pris part à la décision d'admission ou d'ajournement. Ils attestent que le directeur ou la directrice de thèse, ainsi que toute autre personne ayant participé à la direction de la thèse ou l'encadrement du doctorant ou de la doctorante, n'a pas pris part à la décision.

Civilité, Prénom, Nom	Fonction	Titre	Visioconférence	Signature
M. Nicolas CARRIER	Rapporteur	Professeure des universités	NON	
Mme Claude DENJEAN	Rapporteur	Professeur des universités	NON	
M. Philippe BERNARDI	Examinateur	Directeur de recherche	NON	
M. Patrick BOUCHERON	Examinateur	Professeure des universités	NON	

* Article 18 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat :

« Les membres du jury désignent parmi eux un président. Le président doit être un professeur ou assimilé ou un enseignant de rang équivalent. »

* Arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités pour la désignation des membres du conseil national des universités. modifié par l'arrêté du 19 février 2007 : « Un maître de conférences HDR ou chargé de recherche HDR n'est pas assimilé professeur des universités. »

* Le président du jury est mandaté pour signer le procès-verbal de soutenance et le rapport de soutenance pour toute personne ayant une dérogation pour participation en visioconférence et joint les procurations signées.

* En application de l'article L612-7 du code de l'éducation, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche mettent en œuvre, dans le cadre des soutenances de leurs doctorantes et doctorants, une prestation de serment d'intégrité scientifique.

* Article 19bis de l'arrêté du 26 août 2022 de la formation doctorale modifiant l'arrêté du 25 mai 2016 : « A l'issue de la soutenance et en cas d'admission, le docteur prête serment, individuellement, en s'engageant à respecter les principes et exigences de l'intégrité scientifique dans la suite de sa carrière professionnelle, quel qu'en soit le secteur ou le domaine d'activité. »



DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE
AVIS DU JURY SUR LA FINALISATION DU DÉPÔT LÉGAL DE LA THÈSE

La thèse est une œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur, qui est sécurisé par le dépôt légal de la thèse.

Titre de la thèse : Les survivant•e•s (Ganges, 1348-1368). Une communauté languedocienne d'après ses archives notariales

Nom et prénom de l'auteur : Lucas FASSIO

Date de soutenance : 11 juin 2025

Membres du jury avec voix délibérative :

M. Nicolas CARRIER

Mme Claude DENJEAN

M. Philippe BERNARDI

M. Patrick BOUCHERON

Thèse confidentielle :

OUI NON Date de fin de confidentialité :

Embargo sur la diffusion :

OUI NON Date de fin de l'embargo :

(durée de l'embargo limitée à 5 ans, avec prolongation possible, sur demande motivée et justifiée de l'auteur à fournir au plus tôt un an après la soutenance)

Périmètre de diffusion de la thèse souhaité par le docteur :

L'auteur autorise la diffusion de sa thèse sur Internet : OUI

Sauf si la thèse présente un caractère de confidentialité avéré, sa diffusion est assurée dans l'établissement de soutenance et au sein de l'ensemble de la communauté universitaire. La diffusion en ligne de la thèse au-delà de ce périmètre est subordonnée à l'autorisation de son auteur, sous réserve de l'absence de clause de confidentialité.

À l'issue de la soutenance, le jury estime que pour la thèse ci-dessus mentionnée :

Le dépôt légal peut être finalisé en l'état.

Modifications mineures nécessaires pour mentionner sur la page de couverture le nom du président du jury.

Le dépôt légal peut être finalisé après des corrections d'amélioration du document suggérées par les membres du jury et qui ne donneront pas lieu à validation par le Président du jury.

Le dépôt légal ne peut être finalisé qu'après des corrections majeures à effectuer par l'auteur dans un délai de trois mois et après validation par le Président du jury.

Nom, Prénom et Signature du président du jury : *BERNARDI Philippe*

Fait à : *Paris* le : *11/06/2025*

FASSIO Lucas



BORDEREAU ELECTRONIQUE DE THÈSE

Mémoire de thèse :

■ version diffusion et archivage :

1° dépôt Nom : 177158_FASSIO_2025_archivage.pdf

Taille : 113.61 Mo

Date de dépôt : 8 avril 2025 à 17 h 45

Périmètre de diffusion :

L'auteur autorise l'établissement à diffuser sa thèse via le réseau Internet : oui

1. AUTEUR

NOM DE NAISSANCE : FASSIO

PRÉNOM(S) : Lucas

NOM D'USAGE :

DATE DE NAISSANCE : 7/02/1994

NATIONALITÉ : Française

ADRESSE ÉLECTRONIQUE : lucasfassio@hotmail.fr

2. DATE DE SOUTENANCE : 11/06/2025

3. ECOLE DOCTORALE : Histoire

4. SPECIALITÉ DU DOCTORAT : Histoire

5. UNITE DE RECHERCHE : Laboratoire de Médiévistique occidentale de Paris

6. DIRECTION DE THÈSE : FELLER Laurent
(NOM PRÉNOM mail)
laurent.feller@univ-paris1.fr**7. INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES :**

TITRE DE LA THÈSE Français : Les survivant·e·s (Ganges, 1348-1368). Une communauté languedocienne d'après ses archives notariales

TITRE DE LA THÈSE autre langue : The Survivors (Ganges, 1348-1368): A Languedocian Community Through Its Notarial Records

LANGUE de rédaction du manuscrit : Français